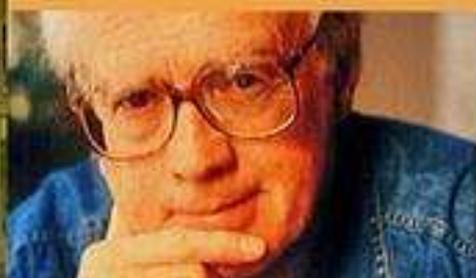


RAPPORT ANNUEL 2015
CONSEIL DE QUARTIER
DE LA CITÉ-UNIVERSITAIRE

Mon
quartier

j'y vis... j'y vois!



CONSEIL DE QUARTIER

RAPPORT ANNUEL 2015
CONSEIL DE QUARTIER
DE LA CITÉ-UNIVERSITAIRE

Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
Édifice Andrée-P.-Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X6
conseilquartier.cite-universitaire@ville.quebec.qc.ca

20 AVRIL 2016

TABLE DES MATIÈRES

1. MOT DU PRÉSIDENT	4
2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER	5
2.1. Description générale d'un conseil de quartier.....	5
2.2. Conseil de quartier de la Cité-Universitaire	5
2.3. Membres	6
2.4. Limites du quartier.....	7
3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER	8
3.1. Assemblées.....	8
4. REPRÉSENTATION DES CITOYENS ET DES CITOYENNES DU QUARTIER ...	9
4.1. Sujets discutés en 2015	9
5. DEMANDES D'OPINION.....	10
6. ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2016.....	15
7. ÉTATS FINANCIERS	16

1. MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2015 aura été ponctuée d'une diversité de dossiers sur lesquels le conseil de quartier aura prêté son attention.

Guidés par leur Plan d'action 2014-2015 et par d'autres préoccupations en provenance de leurs citoyens et de leurs citoyennes, les membres du conseil de quartier ont mené des efforts pour proposer des solutions aux dossiers, appuyer des actions pouvant faciliter leur règlement ou encore approuver des initiatives.

Je tiens à souligner le dévouement et la générosité des collègues-administrateurs qui ont investi de leur temps précieux pour améliorer la qualité de vie citoyenne de leur secteur.

Merci également aux élus municipaux messieurs Rémy Normand et Paul Shoiry qui nous ont enrichis de leur présence, en apportant un éclairage dans l'étude de certains dossiers ou en livrant les actualités de la vie municipale.

Sincères remerciements à mesdames Anne Pelletier et Cristina Bucica, conseillères en consultations publiques, qui ont accompagné successivement le conseil de quartier dans la préparation de ses séances, le suivi de ses dossiers et qui ont établi les contacts avec l'administration municipale.

Enfin, je réitère l'invitation aux citoyens et aux citoyennes de ne pas hésiter à se prévaloir de la tribune que constitue le conseil de quartier pour favoriser un mieux-être collectif dans notre quartier.

A handwritten signature in black ink that reads "Pierre Morissette". The signature is written in a cursive, flowing style.

Pierre Morissette, président

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1 Description générale d'un conseil de quartier

Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes du quartier. Il constitue un des moyens prévus dans la Politique de consultation publique (Règlement municipal R.R.V.Q. chapitre P-4). Cette politique prévoit la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et de stimuler le développement du quartier. Un conseil est constitué pour organiser des séances de consultations publiques, notamment en ce qui concerne les changements aux règlements de zonage, pour proposer des actions locales et pour élaborer des projets qui tiennent à cœur aux citoyens et aux citoyennes afin d'améliorer leur environnement. À titre d'exemple, le conseil peut organiser des activités thématiques, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou des recommandations pour appuyer un projet spécifique, etc. De façon générale, un conseil de quartier consulte les citoyens et les citoyennes sur des questions qui concernent notamment l'aménagement du territoire, la vie communautaire et la sécurité publique.

2.2 Conseil de quartier de la Cité-Universitaire

Le conseil de quartier de la Cité-Universitaire a été créé le 28 février 2006. Conformément à la réglementation, il a été constitué à la suite d'une demande provenant de plus de 300 résidents du quartier. Chaque mois d'avril d'une année se tient l'assemblée générale annuelle où l'on confirme la nomination de l'ensemble des administrateurs. Trois membres cooptés peuvent aussi être accueillis au sein du conseil d'administration tout au cours de l'année.

Le conseil de quartier se réunit généralement le troisième mercredi de chaque mois, sauf en été, à 19 h, au centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin.

La population est invitée à participer aux rencontres du conseil de quartier en consultant la section *À l'agenda* du bulletin municipal *Ma ville, d'un arrondissement à l'autre* ainsi que le site Internet de la Ville de Québec. D'autres moyens de communication sont utilisés pour contacter la population, notamment, l'envoi d'avis de porte en porte lors de la tenue de consultations publiques, l'assemblée générale annuelle ou alors la liste d'abonnés du conseil de quartier de la Cité-Universitaire (liste d'adresses courriel).

2.3 Membres

Le conseil de quartier de la Cité-Universitaire est normalement composé de huit membres (quatre hommes et quatre femmes qui résident dans le quartier) élus par la population pour un mandat de deux ans ou d'un an, permettant ainsi un suivi continu des activités d'année en année. Trois autres membres peuvent être cooptés.

Composition du conseil de quartier de la Cité-Universitaire	
Monsieur Pierre Morissette	Président
Madame Nicole Marcotte	Vice-présidente
Madame Anna Bérubé	Secrétaire (de janvier à avril)
Monsieur Éric Barnabé	Secrétaire (de mai à décembre)
Madame Rita Giguère	Trésorière
Madame Noëlline Saint-Pierre	Administratrice
Monsieur Michel Marcoux	Administrateur
Monsieur André Boudreault*	Administrateur (janv. à avril)
Monsieur Gérald L'Italien	Administrateur (janv. à oct.)
Monsieur Alain Turgeon*	Administrateur
Madame Aïssatou Hamadou*	Administratrice (mai à déc.)

*Membres cooptés

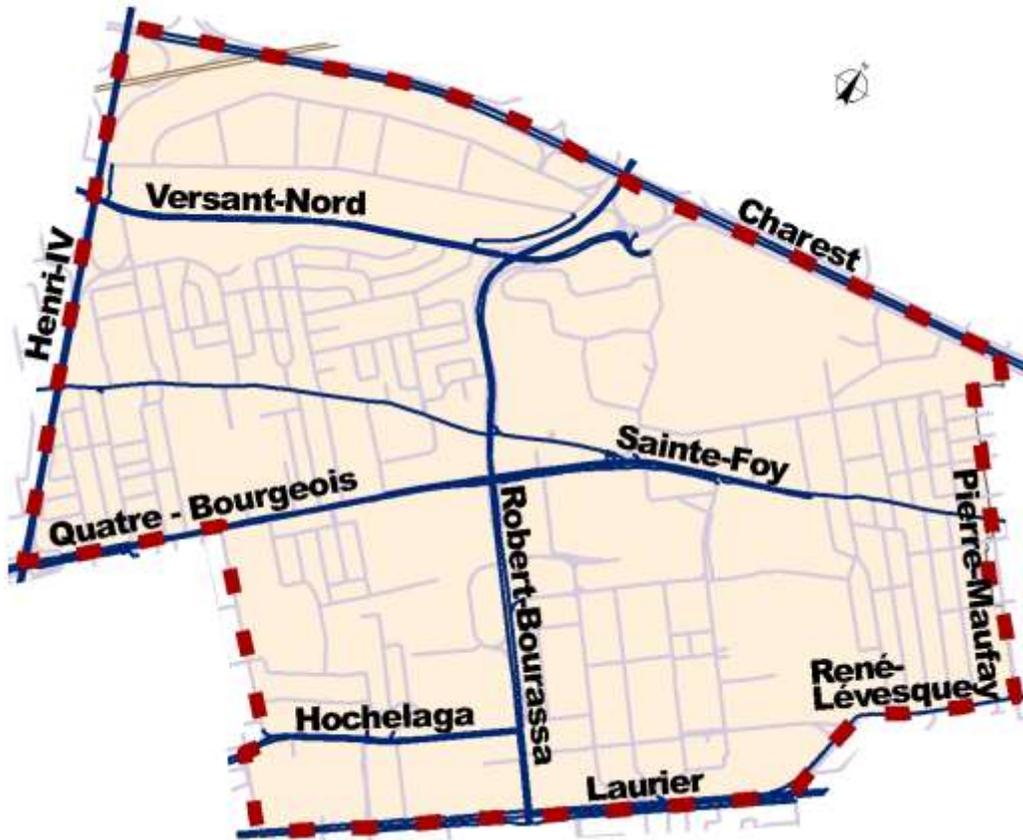
Sont membres d'office monsieur Rémy Normand, conseiller municipal du district électoral du Plateau, et monsieur Paul Shoiry, conseiller municipal du district électoral de Saint-Louis–Sillery, dont les districts électoraux font partie des limites du quartier Cité-Universitaire.

Madame Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques, a accompagné le conseil de quartier durant les mois de janvier à juin et madame Cristina Bucica a assuré la relève comme conseillère en consultations publiques pour le reste de l'année civile. Ces dernières ont vu à ce que les démarches préconisées par le conseil de quartier lors des séances respectent les normes établies et ont veillé à rapporter les décisions auprès de l'administration municipale.

Les conseillers municipaux et la conseillère en consultations publiques n'ont aucun droit de vote.

2.4 Limites du quartier

Les limites du territoire du conseil de quartier de la Cité-Universitaire sont illustrées par la carte ci-dessous :



Le quartier est délimité à l'ouest par les avenues Germain-des-Prés et Wolfe.

3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1 Assemblées

En 2015, le conseil de quartier de la Cité-Universitaire a tenu 9 rencontres (l'assemblée générale annuelle et huit assemblées ordinaires). Toutes les assemblées ont eu lieu au centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin. Les rencontres débutent à 19 h.

Assemblées 2015 du conseil de quartier de la Cité-Universitaire	
21 janvier	17 juin
18 février	21 octobre
18 mars	18 novembre
15 avril (assemblée générale annuelle)	1 ^{er} décembre
20 mai	

Un procès-verbal résumant le contenu des séances est rédigé par une secrétaire contractuelle engagée pour une période déterminée. Le procès-verbal contient l'ordre du jour de chaque rencontre, les questions et les commentaires du public, le suivi du plan d'action, les résolutions adoptées, les commentaires des conseillers municipaux, la correspondance reçue ainsi que les opérations bancaires effectuées depuis la dernière séance. Une fois adoptés, les procès-verbaux sont tous disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec (www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier).

Le conseil de quartier de la Cité-Universitaire a toujours siégé et délibéré en public et les votes relatifs à des actions tenues se sont toujours pris à main levée.

4. REPRÉSENTATION DES CITOYENS ET DES CITOYENNES DU QUARTIER

Un des principaux rôles du conseil de quartier est la représentation des citoyens et des citoyennes. Les périodes de questions allouées en début et en fin de séance ont permis à plusieurs citoyens et citoyennes de venir s'exprimer sur un sujet de leur choix, de faire valoir leurs préoccupations et de présenter des propositions. Les membres ont pris en charge les sujets relevant de leurs compétences et se sont engagés à effectuer un suivi aux prochaines séances lorsque les renseignements demandés n'étaient pas connus des membres. À plusieurs reprises, les conseillers municipaux sont intervenus pour apporter des ajustements et pour fournir des renseignements complémentaires. Les membres du conseil d'administration ont entendu et ont répondu aux préoccupations du public et certaines ont été directement adressées à l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge.

4.1 Sujets discutés en 2015

Voici une liste non exhaustive des différents sujets discutés aux séances mensuelles du conseil de quartier :

- Prise d'acte d'une pétition visant à demander l'uniformisation des périodes de stationnement sur une partie restante de l'avenue Moreau (problèmes de circulation et de stationnement sur cette artère)
- Présentation d'un projet d'implantation d'un parc à vélos au centre de glisse Myrand - projet *Quebec Bike Park*
- Préoccupation de la sécurité du transport en commun, notamment pour les personnes à mobilité réduite
- Lettre d'appui à l'organisme Nature Québec dans le cadre de son projet *Des milieux de vie en santé*
- Information sur le faible taux de participation des jeunes dans le secteur Myrand relativement aux activités estivales offertes par la Ville
- Mise sur pied par le conseil de quartier d'un sous-comité *Développement urbain à dimension humaine et respectueux de l'environnement* et partage de ses questionnements et de ses préoccupations au sein du conseil de quartier
- Suivi du dossier voulant réduire la délivrance de permis de bar sur l'avenue Myrand
- Présentation par le Centre de santé et des services sociaux (CSSS) de la Capitale-Nationale de l'exercice mené dans le secteur Notre-Dame-de-Foy afin de proposer différentes activités communautaires à la population et suivi de ces activités
- Appui à la création d'une *Table de concertation vélo des conseils de quartier* et désignation d'une citoyenne pour représenter le conseil de quartier

- Appui aux 11 principes élaborés par la *Table de concertation vélo des conseils de quartier* concernant le dossier du réseau cyclable
- Envoi d'une lettre de félicitations à la Ville concernant la réfection des chemins des Quatre-Bourgeois et Sainte-Foy, entre l'autoroute Robert-Bourassa et l'avenue du Séminaire
- Présentation du nouveau rôle triennal d'évaluation par le Service d'évaluation de la Ville de Québec

Voici d'autres activités ou initiatives menées par des membres du CQ :

- Participation de certains membres à la conférence sur les Liens entre la santé et l'aménagement des villes, offerte par le Dr Pierre Gosselin, de l'Institut national de santé publique (INSP)
- Participation de certains membres au Forum sur la densification
- Participation des membres à la formation sur les règles d'éthique et de déontologie offerte par la Ville à l'intention des administrateurs des conseils de quartier

5. DEMANDES D'OPINION

Le conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge a sollicité cinq demandes d'opinions au conseil de quartier de la Cité-Universitaire afin de l'aider dans ses prises de décision.

Demande d'opinion au conseil de quartier sur le projet de modification au Règlement sur l'urbanisme visant la zone 32218Pb qui abrite le campus St-Lawrence du Cégep Champlain, situé au 790 avenue Nérée-Tremblay

Consultation publique

Assemblée tenue le 20 mai 2015 au centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin, 895, avenue Myrand.

8 citoyens ont assisté à cette assemblée.

Objet de la demande :

Permettre l'ajout de l'usage *P4 établissement d'éducation postsecondaire* afin de régulariser la situation dérogatoire du bâtiment.

Recommandation du conseil de quartier :

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu **UNANIMEMENT** de recommander au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge d'adopter le projet de modification au Règlement sur l'urbanisme, visant la zone 32218Pb abritant le campus St-Lawrence du Cégep Champlain. Cependant, les membres du conseil de quartier tiennent à souligner leur préoccupation quant à un développement futur du campus St-Lawrence qui pourrait créer une pression supplémentaire sur le stationnement dans le secteur.

Demande d'opinion au conseil de quartier sur le projet de modification au Règlement sur l'urbanisme visant la zone 32011Mc, située au 2900, chemin Sainte-Foy**Consultation publique**

Assemblée tenue le 20 mai 2015 au centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin, 895, avenue Myrand.

8 citoyens ont assisté à cette assemblée.

Objet de la demande :

Permettre l'agrandissement à même une partie de la zone 32011Mc, de sorte que les normes particulières prescrites pour la zone 32036Mc s'appliquent désormais dans la partie de territoire touchée par la modification.

Recommandation du conseil de quartier :

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu **UNANIMEMENT** de recommander au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge d'adopter le projet de modification au Règlement sur l'urbanisme visant la zone 32011Mc. Les membres du conseil de quartier proposent à la Ville d'accélérer la réflexion sur l'obligation d'avoir un rez-de-chaussée commercial pour les bâtiments situés sur le chemin Sainte-Foy.

Demande d'opinion au conseil de quartier sur le projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux critères applicables aux plans de modification d'un bâtiment situé au 2824-2836 chemin Sainte-Foy, R.C.A. 3V.Q. 176**Consultation publique**

Assemblée tenue le 17 juin 2015 au centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin, 895, avenue Myrand.

7 citoyens ont assisté à cette assemblée.

Objet de la demande :

Permettre l'ajout d'un étage supplémentaire au bâtiment existant.

Recommandation du conseil de quartier :

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu **UNANIMEMENT** de recommander au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge d'adopter le Projet de Règlement modifiant le *Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux critères applicables aux plans de modification d'un bâtiment principal sur le lot numéro 5 515 632 du cadastre du Québec*, **R.C.A.3V.Q. 176**.

Demande d'opinion au conseil de quartier sur le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme sur l'approbation des plans de modifications du bâtiment situé au 2824-2836 chemin Sainte-Foy, R.C.A. 3V.Q. 181

Consultation publique

Assemblée tenue le 17 juin 2015 au centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin, 895, avenue Myrand.

7 citoyens ont assisté à cette assemblée.

Objet de la demande :

Adopter un règlement ayant pour but d'approuver les plans de modifications du bâtiment principal, situé sur le lot 5 516 632 du cadastre du Québec.

Recommandation du conseil de quartier :

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu **UNANIMEMENT** de recommander au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge d'adopter le Règlement modifiant le *Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme sur l'approbation des plans de modifications du bâtiment principal sur le lot numéro 5 515 632 du cadastre du Québec*, **R.C.A.3V.Q. 181**.

Demande d'opinion au conseil de quartier sur les modifications au Programme

particulier d'urbanisme du plateau centre de Sainte-Foy

Consultation publique

Assemblée tenue le 1^{er} décembre 2015 au centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin, 895, avenue Myrand.

16 citoyens ont assisté à cette assemblée.

Objet de la demande :

Adopter des modifications réglementaires pour chacune des zones du quartier Cité-Universitaire dans un but de concordance avec les orientations du Programme particulier d'urbanisme (PPU) du plateau centre de Sainte-Foy.

Recommandation du conseil de quartier :

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu **à l'unanimité** de recommander au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge d'adopter le Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme du plateau centre de Sainte-Foy (R.C.A.3V.Q. 2368) avec les modifications suivantes, afin de tenir compte des préoccupations exprimées par les citoyens :

1. Quartier militaire, boulevard Hochelaga entre l'avenue Wolfe et la rue de la Vendée (32512Mb, 32524Mb et 32525Mb) : enlever l'obligation d'avoir des stationnements souterrains pour des immeubles de 6 logements et moins, tout en la maintenant pour des immeubles de plus de 6 logements
2. Centre psychosocial, rue du Joli-Bois (32510Pa et 32509Ra) : ne pas empiéter sur une partie de la zone parc existante pour prolonger la rue des Forges, conserver les espaces verts existants et prévoir un stationnement pour la piscine (le stationnement et l'espace verts sont utilisés présentement par les utilisateurs de la piscine)
3. Secteur de la Pyramide (32223Mc, 32229Mc et 32231Mc) : le conseil de quartier a des interrogations majeures concernant les aspects suivants :
 - Risque de congestion à la sortie des stationnements (étant donné que le nombre de cases de stationnement est augmenté); en même temps, on craint que la clientèle régulière du centre manque de place de stationnement, car cela est déjà problématique
 - Circulation des piétons et des cyclistes : on souhaite s'assurer qu'une attention particulière sera accordée à l'aménagement des espaces extérieurs afin que ceux-ci soient accessibles au public, qu'ils favorisent un sentiment d'appartenance et qu'ils soient aménagés à une échelle humaine, en fonction des piétons et des cyclistes (accès au bâtiment, vents, espaces publics, mobilier urbain, supports pour vélos, etc.)
 - la hauteur des bâtiments situés sur la rue Nicolas-Pinel (problèmes liés au vent)
 - l'usage hôtellerie qui peut accroître l'achalandage dans le secteur

4. Centres commerciaux - stationnements étagés (32517Cd) : encourager les promoteurs à aménager des toits verts et d'avoir une préoccupation pour la récupération des eaux de surface (ces eaux pourraient servir à entretenir un tel toit vert)

Aucune modification n'est proposée pour les zones suivantes :

5. Église Trinity Church (32514Hc)
6. Quartier QB (32518Mc et 32519Mc)
7. Centres commerciaux - rues transversales (32516Cd et 32517Cd)
8. Résidence Blaise-Bernard, secteur Quatre-Bourgeois/Wolfe (32043Hc et 32501Hc)

6. ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2016

Les membres proposent d'assurer une continuité dans les dossiers suivants :

1. Sécurité routière sur les principales artères, notamment sur les chemins Sainte-Foy et des Quatre-Bourgeois; les transformations survenues dans les dernières années sur ces artères sont fort pertinentes, bien conçues et modernes. Bravo!
2. Mobilité durable : continuer à améliorer les éléments de la mobilité durable, que ce soit par des liens piétonniers et des circuits d'autobus plus accessibles et plus sécuritaires et par l'amélioration du réseau de pistes cyclables, notamment dans les liens nord-sud (par exemple, l'axe boulevard Laurier/chemin Sainte-Foy/base de plein air et les parcs industriels, au nord et au sud du boulevard Charest). Le détournement pour les autobus et l'accès piétonnier pour l'Université Laval et le cégep de Sainte-Foy ont été grandement améliorés, ce qui constitue un grand pas dans la bonne direction.
3. Développement et préservation des infrastructures de loisirs, des parcs, des espaces verts et des boisés, notamment au centre de glisse Myrand et à la piscine Saint-Thomas d'Aquin; et valoriser d'une manière générale la protection des espaces verts et des arbres
4. Développement commercial de l'avenue Myrand dans le respect de la population locale
5. Habitation : s'assurer que les nouvelles habitations (unifamiliales, locatives ou condos) soient érigées dans le respect de la vie des résidants, de leur sécurité et dans l'esprit d'une vie urbaine à échelle humaine.
6. Paysage : s'assurer que les ouvertures visuelles du quartier soient conservées, notamment celles donnant une vue sur les montagnes les Laurentides.
7. Le problème de stationnement sur l'avenue Myrand
8. Plantation d'arbres et Politique du toit vert

Le conseil de quartier de la Cité-Universitaire souhaite grandement recevoir des propositions d'orientations en provenance des citoyens et des citoyennes du quartier.

7. ÉTATS FINANCIERS

En 2015, **982 \$** ont été nécessaires afin d'assurer les frais de fonctionnement du conseil d'administration du conseil de quartier. Ceci inclut le secrétariat, les frais bancaires, la petite caisse et un paiement au Registraire des entreprises.

L'actif représenté par l'encaisse est de **376 \$** au 31 décembre 2015.

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA CITÉ-UNIVERSITAIRE
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2015

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA CITÉ-UNIVERSITAIRE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>376</u>	<u>1 358</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeur	0	0
Actif net	<u>376</u>	<u>1 358</u>
Total du passif et de l'actif net	<u><u>376</u></u>	<u><u>1 358</u></u>

Au nom du conseil de quartier de la Cité-Universitaire :

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA CITÉ-UNIVERSITAIRE

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Produits		
Subvention - Ville de Québec (Fonctionnement)	0	1 000
Remboursement frais de caisse	0	93
	<u>0</u>	<u>1 093</u>
Produits de l'exercice 2015	<u>0</u>	<u>1 093</u>
Charges		
Fonctionnement	982	773
Projets	0	82
	<u>982</u>	<u>855</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	-982	238
Actif net non affecté exercice terminé le 31 décembre 2015	1 358	1 120
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>376</u>	<u>1 358</u>